

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie,
des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique

Comptes Publics

Décision du 03 avril 2024

Allocation d'un complément de rémunération au président par intérim du conseil d'administration du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières)

NOR : ECOB2405931S

Le Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et le Ministre délégué, auprès du Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,

Vu le décret n° 53-707 du 9 août 1953 modifié relatif au contrôle de l'État sur les entreprises publiques nationales et certains organismes ayant un objet d'ordre économique ou social, notamment son article 3 ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Mme Catherine Lagneau, présidente du conseil d'administration du BRGM à compter du 1^{er} septembre 2023 ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 chargeant M. Christophe Poinssot d'exercer par intérim les fonctions de président du conseil d'administration du BRGM, à compter du 1^{er} avril 2023,

Décident :

Article 1^{er}

Au titre des fonctions de président du conseil d'administration du BRGM par intérim exercées du 1^{er} avril 2023 au 31 août 2023, il est alloué à M. Christophe Poinssot un complément exceptionnel de rémunération d'un montant total brut de 6 100 €.

Article 2

La présidente du conseil d'administration du BRGM est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 03 avril 2024

Le Ministre de l'Économie,
des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique

Bruno LE MAIRE

Le Ministre délégué
auprès du Ministre de l'Économie,
des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique,
chargé des Comptes publics

Thomas CAZENAVE